



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
JEUDI 9 NOVEMBRE 2023

FACE À LA CRISE DE L'EAU DANS LE VAL D'ALLIER, QUI A PEUR DE LA CONCERTATION ?

Le 25 septembre 2023, le Comité de Territoire (CT), qui pilote le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Allier Aval (SAGE Allier Aval) devait approuver le diagnostic du PTGE Allier aval se basant sur les phases validées de l'étude HMUC (Hydrologie Milieux Usage Climat).

Mais la démission surprise et inopinée du Président de ce CT et du SAGEAA, Mr Ferrand, a entraîné l'annulation de cette réunion ! Elle serait « *la conséquence de plusieurs contrariétés* » venant des usagers du monde agricole, dont une lettre très récente émanant des Chambres d'agriculture de l'Allier et du Puy-de-Dôme, « *remettant en cause la démarche complète engagée par l'étude HMUC et le PTGE devant suivre* »

Alors que les volumes d'eau consommés par les irrigants n'ont cessé d'augmenter dans le bassin de la rivière Allier pour passer de 15 millions de m³ en 2008 à 35 millions en 2019, sans que l'on recueille l'avis des autres usagers de ce bien commun. Les Chambres d'agriculture de l'Allier et du Puy-de-Dôme refusent donc de continuer la démarche de concertation avec les autres utilisateurs de la ressource en eau sur un pied d'égalité, préférant sans doute les décisions prises dans des cercles très restreints.

Plus d'un mois après la démission de Mr Ferrand, aucune réunion du CT, ni de la Commission Locale de l'Eau du SAGEAA n'a été convoquée !

L'urgence de la situation ne permet plus de tergiverser. Nos concitoyens et nos enfants nous le reprocheraient.

La concertation qui a été menée jusque-là ne doit pas s'interrompre sur les états d'âme d'une des parties sous prétexte que les résultats de cette concertation ne sont pas conformes à ses intérêts ou à ses vœux et que, pour cette seule raison, ce processus ne lui convient pas.

Les décisions consensuelles pour un partage adapté de la ressource en eau doivent absolument être prises par les élus de la CLE à partir des résultats de l'étude HMUC qui permettront d'établir le PTGE du territoire Allier aval.

FNE demande donc instamment à Mr Mathurin , Préfet du Puy-de-Dôme, de convoquer sans délai le Comité de Territoire afin qu'il puisse continuer la démarche d'élaboration du PTGE.

Face à la dérive climatique qui s'accélère, avançons avec ceux qui veulent avancer !

Contacts presse :

Arlette Tridon | FNE Puy-De-Dôme | 06 33 65 10 65.

François Desmolles | Fédération de pêche Puy-de-Dôme | 06 30 45 57 57.